

ACOUSTIQUE

Accompagnement technique de chantiers de rénovation acoustique



Mis à jour en décembre 2024

Le Groupe Technique en Acoustique

Le GTA, auquel participe Homegrade, accompagne gratuitement des particuliers et leurs entrepreneurs dans la réalisation de leurs chantiers d'amélioration de l'isolation acoustique des murs, sols et plafonds des logements bruxellois.



Contexte

Depuis 2014, le Groupe Technique en Acoustique met en commun des ressources financières et humaines pour développer du matériel pédagogique, proposer des formations professionnelles et partager les connaissances entre experts en acoustique du bâtiment en Région de Bruxelles-Capitale.

Notre **accompagnement technique gratuit** a pour objectif de **former les professionnels du bâtiment aux techniques d'isolation acoustique**. Il permet ainsi aux particuliers de confier leurs travaux à un entrepreneur de confiance, même si celui-ci ne possède pas d'expertise dans ce domaine.

Grâce à des mesures de bruit réalisées avant et après les travaux, le GTA motive les équipes et nourrit la recherche. Les données sont centralisées et analysées pour identifier les solutions d'isolation les plus efficaces en fonction des spécificités de chaque chantier.

En participant à ce programme, vous contribuez à améliorer les conseils que Homegrade peut apporter aux Bruxellois en quête d'un **meilleur confort acoustique**.

Conditions d'éligibilité à l'accompagnement gratuit

- **Lieu** : Le logement doit être situé en Région de Bruxelles-Capitale.
- **Type de travaux** : Les travaux doivent porter sur l'isolation acoustique de sols, de plafonds ou de murs mitoyens.
- **Engagement** : Le particulier et l'entrepreneur s'engagent ensemble à participer au programme et à communiquer au GTA, en amont du chantier, la date prévue pour le démarrage des travaux.
- **Accès** : Le GTA doit accéder au local contigu chez le voisin pour la prise de mesures sonores (environ une heure avant et une heure après le chantier).



En pratique

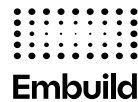
Particulier ou entrepreneur, contactez Homegrade. Remplissez le [formulaire de contact](#) sur notre site [homegrade.brussels](https://www.homegrade.brussels).

L'une des deux parties peut toujours convaincre l'autre !

Les deux parties seront invitées à signer une petite convention mentionnant vos coordonnées, l'adresse du chantier et les modalités de l'accompagnement. Buildwise prendra en charge les mesures de bruit (réservées à l'entrepreneur), vous aidera à choisir la meilleure solution en fonction de votre budget et accompagnera les professionnels intervenant sur le chantier.

Les deux parties peuvent **mettre fin à la convention** de commun accord à tout moment ou en cas de non-respect de ses engagements par l'une des parties. La responsabilité du GTA ne peut en aucun cas être engagée, son intervention est uniquement à but pédagogique et informatif.

Homegrade n'accompagne les professionnels du bâtiment que dans ce cadre-ci. Pour toute autre demande de conseil ou de formation en acoustique, les professionnels peuvent contacter gratuitement le [Facilitateur Bâtiment Durable](#) ou se renseigner sur les offres spécifiques proposées par les partenaires du GTA.



Comment nous contacter ?



Téléphone

1810 ou 02 219 40 60

Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h



En ligne

via le formulaire de contact
www.homegrade.brussels



Guichet

Place Quetelet 7 – 1210 Bruxelles

Horaires disponibles sur le site Homegrade

